

MAIRIE
DE
BESANÇON

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE – DÉPARTEMENT DU DOUBS



EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal

Publié le : 02/07/2026

Séance du 18 juin 2026

Le Conseil Municipal, convoqué le 12 juin 2026, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Ludovic FAGAUT, Maire

Ordre de passage des rapports en séance : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 55, 54

Étaient présents : M. Mohamed AIT-AIL, M. Hasni ALEM, M. Guillaume BAILLY, Mme Isabelle BORDAT, Mme Nathalie BOUVET (à compter de la question n° 3), M. Patrick BOUZAT, M. Jimmy BRESILLION, Mme Estelle CAMARA, Mme Aline CHASSAGNE, M. Serge COUËSMES, M. Laurent CROIZIER, M. Jérôme CUPILLARD, M. Clément DARCO, M. Franck DEFASNE, M. Ludovic FAGAUT, Mme Anne FALGA, Mme Lydie FRANCO, M. Didier GENDRAUD, M. Abdel GHEZALI, Mme Marie GRUILLOT, Mme Leïla HANNOUNI (à compter de la question n° 7), M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n° 3), Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER, M. Patrick JACQUES, M. Jérôme JEANVOINE, Mme Véronique JELSCH, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, Mme Madeleine LHOMME, Mme Hélène MAGNIN-FEYSOT, M. Martin MELLION, Mme Emmanuelle MEUNIER, M. Frank MONNEUR, Mme Laurence MULOT CESARI, M. Pascal ORLANDI, M. Frédéric PARISE, Mme Sophie PESEUX, M. Anthony POULIN, M. Djilali SAHLAOU, Mme Anne-Rachel SCHERTZ, Mme Flora SIMONIN, Mme Esther SZWARC, M. Fabrice TAILLARD, Mme Frédérique THOMAS-MAURIN, M. Kevin VEJUX, M. Patrick VERDIER, Mme Séverine VÉZIÈS, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE

Secrétaire : M. Patrick JACQUES

Étaient absents : M. Bruno CAIRE, Mme Laura GINIOT, Mme Eléonore METZGER, Mme Manon MONNIER, M. Jean-Pascal REYES

Procurations de vote : Mme Nathalie BOUVET à M. Laurent CROIZIER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Bruno CAIRE à M. Guillaume BAILLY, Mme Laura GINIOT à M. Jérôme JEANVOINE, Mme Leïla HANNOUNI à M. Didier GENDRAUD (jusqu'à la question n° 6 incluse), M. Pierre-Charles HENRY à Mme Sophie PESEUX (jusqu'à la question n° 2 incluse), Mme Eléonore METZGER à M. Patrick VERDIER, Mme Manon MONNIER à Mme Christine WERTHE, M. Jean-Pascal REYES à Mme Emmanuelle HUOT CUSENIER

OBJET : 36 - Animations commerciales et artisanales - Attribution d'une subvention « Au Marché de créatrices et créateurs » - Année 2026

Délibération n° 008343

Animations commerciales et artisanales - Attribution d'une subvention « Au Marché de créatrices et créateurs » - Année 2026

Rapporteur : M. Serge COUËSMES, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 1	09/06/2026	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'accorder une subvention à l'association marché des créatrices et des créateurs pour l'organisation des marchés destinés à promouvoir la production artisanale et artistique.

I. Concept

L'association Marché des créatrices et des créateurs organise ses marchés depuis 2022 : une édition en juin et une édition en décembre. Grâce à une sélection pointue et une esthétique recherchée, les marchés ont acquis très vite une belle réputation à Besançon, et la fréquentation est de plus en plus importante. Les créateurs et créatrices présents sont exclusivement de la région, et proposent des créations artisanales de qualité dans divers domaines : illustrations, bijoux, céramiques, créations textiles, art floral, maroquinerie, etc. Pour cette année 2026, l'association va programmer un marché en plus en novembre.

II. Les éditions 2026

Pour proposer une expérience encore plus agréable aux visiteurs, chaque édition proposera une expérience complète mêlant artisanat, animations et convivialité, avec des thématiques adaptées aux saisons.

Marché estival 13 et 14 juin 2026

Dans la cour du Musée du Temps :

- Les stands de créateurs seront installés sous les arches.
- Un espace central avec tables, chaises, transats et parasols offrira une pause détente aux visiteurs
- Un foodtruck proposant une offre végétarienne et locale viendra compléter l'expérience gourmande
- Ateliers créatifs pour permettre au public de découvrir des savoir-faire artisanaux
- Nouveauté 2026 : une friperie installée au centre de la cour pour valoriser la seconde main

Marché d'automne 18 octobre 2026

Au Scénacle :

- Sélection de créateurs proposant des créations autour de l'univers de l'automne et d'Halloween
- Animations et ateliers créatifs inspirées de la saison
- Scénographie et décorations immersives sur la thématique automnale
- Le dimanche après-midi, un grand jeu immersif **Murder Party** sera organisé pour une expérience unique et ludique en centre-ville. Il s'agit d'un jeu d'enquête avec des énigmes, des indices et des rôles qui permettent d'aider les participants à résoudre le mystère façon « cluedo »

Marché des décorations de Noël : 28 et 29 novembre 2026

Au Scénacle

- Sélection de créateurs spécialisés dans les décorations de Noël
- Grand espace d'animations et d'ateliers créatifs autour des fêtes

Marché de Noël 11,12 et 13 décembre 2026

Cour du centre Diocésain :

- Stands sous les arches décorées et illuminées pour une expérience immersive
- Un espace dédié à un photobooth pour des portraits festifs en famille ou entre amis
- Un stand de gourmand pour régaler les visiteurs et visiteuses
- Une friperie hivernale pour promouvoir la seconde main et la mode durable
- Ateliers créatifs

III. Quelles perspectives ?

- Soutenir et valoriser l'artisanat local en offrant aux créateurs un espace de vente dynamique et accessible
- Maintenir des coûts de participation accessibles pour les exposants
- Créer du lien social et dynamiser le centre-ville en proposant des événements festifs et conviviaux.
- Encourager des pratiques de consommation plus responsables à travers la valorisation de l'artisanat local et de la seconde main
- Pérenniser ces événements

IV. Budget

Subvention financière

CHARGES		RESSOURCES	
communication		Créateurs	
Photos et vidéos	500€	Inscriptions	7 500€
Kakémonos et stop trottoir	600€	Emplacement food truck	50€
Réseaux sociaux	600€		
Lieux		Aide financière	
Locations	5 000€	Subvention Ville de Besançon	3 000€
Animations			
Décorations mobilier	2 000€		
Photobooth de Noël	550€		
Location d'un lieu de stockage	600€		
Frais de fonctionnement			
Compte bancaire	100€		
Assurance	200€		
Autres	400€		
TOTAL	10 550 €	TOTAL	10 550€

Nom de la structure	Montant 2023	Montant 2024	Montant 2025	Montant prévisionnel 2026
Association Au coin des rues	0€	2 500€	2 500€	3 000€

Subvention en nature

Pour organiser ses marchés, l'association fait appel aux services techniques de la ville. Cette aide se concrétise par le prêt de chaises et de tables pour une valeur estimée à 56 € par marché (55,94 € par marché -référence 2025).

V. Versement de la subvention

Cette subvention sera versée en une seule fois à compter de sa notification et l'association sera tenue de présenter un bilan financier et qualitatif de son action, attestant de la conformité des dépenses effectuées à l'objet de la subvention, au plus tard le 30 juin 2027.

La subvention ne sera pas versée ou sera restituée, en partie ou en totalité, en cas :

- de réalisation partielle des projets,
- d'utilisation de la subvention à une fin non-conforme aux actions pour lesquelles elle a été attribuée,
- d'annulation des projets,
- de non-utilisation en tout ou partie des sommes versées,
- de dissolution de l'association.

En cas d'accord, la dépense totale, soit 3 000 €, sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.632.65748.0022134.10011.

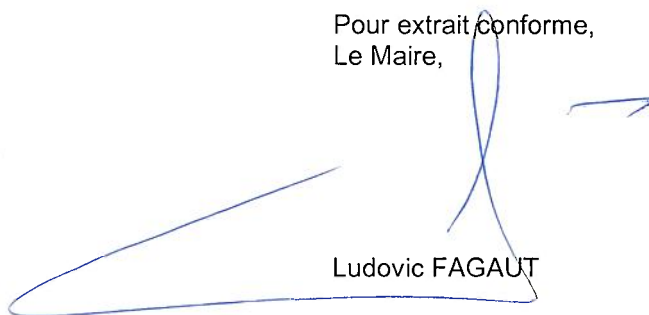
En raison d'une erreur matérielle, ce rapport sera représenté à un prochain Conseil Municipal.

Le Secrétaire de séance,



Patrick JACQUES,
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,
Le Maire,



Ludovic FAGAUT